

A. LAROCHE

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
au capital de 5.000,00 euros
Siège social : 47 avenue Valioud
Immeuble le Grepon
69110 SAINTE FOY LES LYON

833 036 551 RCS LYON

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 1^{er} OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le mardi 1^{er} octobre à 18 heures,
Au siège social, 47 avenue Valioud – Immeuble le Grepon – 69110 SAINTE FOY LES LYON.

L'associée unique et gérante de l'EURL A. LAROCHE, société à responsabilité limitée au capital de 5.000,00 euros, divisé en 100 parts de 50,00 euros chacune,

A PRIS LA DECISION CI-APRES RELATIVE A :

- Transfert du siège social.

RESOLUTION UNIQUE

Madame Alice LAROCHE, associée unique de la société, décide de transférer le siège social, à compter de ce jour, à l'adresse suivante :

1 rue du Commandant Charcot - 69005 LYON

et de modifier en conséquence les dispositions de l'article 4 des statuts sociaux dont la rédaction sera désormais la suivante :

« Article 4 – Siège social

Le siège social est fixé au :

1 rue du Commandant Charcot - 69005 LYON »

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès verbal.

Alice LAROCHE
Associée

'certifié conforme à l'original'

25/10/24

